

## Pleins feux sur la désertification



© Banque Mondiale

Les 193 pays membres ont été invités à participer à une réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le thème : « Faire face à la désertification, à la dégradation des terres et à la sécheresse dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté » -- une première mondiale.

La réunion, qui a eu lieu le 20 septembre 2011, a précédé l'ouverture du débat général de la 66ème session de l'Assemblée générale des Nations unies. S'adressant à une centaine de chefs d'Etats et de gouvernements présents à la réunion, le Secrétaire général de l'Onu, M. Ban Ki-moon, a exhorté la communauté internationale à redoubler ...*Suite en page 2*

### La Tunisie met en exergue l'apport de l'OSS



M. Salem Hamdi, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Agriculture Chargé de l'Environnement de Tunisie a rappelé le rôle de l'OSS pour soutenir la lutte contre la désertification. « *La Tunisie, qui porte*

*une attention particulière à la coopération dans ce domaine, abrite l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS). Cette organisation intergouvernementale constitue un mécanisme approprié pour le renforcement des capacités et la promotion des approches et des stratégies adéquates pour la mise en œuvre des programmes et projets régionaux à même d'atténuer la dégradation des terres et de préserver les ressources naturelles, notamment les ressources en eau, en Afrique* ».

## Réunion régionale préparatoire à la dixième session de la Conférence des Parties à la CNULD

Dans le cadre de la préparation de la dixième session de la conférence des Parties « CdP 10 » de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification (CNULD), prévue du 10 au 21 octobre 2011 à Changwon-Corée du Sud, l'OSS a participé aux travaux de la Réunion régionale préparatoire qui a eu lieu du 5 au 8 septembre 2011 dans la capitale algérienne.

La rencontre a été co-organisée par le Secrétariat exécutif de la CNULD et le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR) d'Algérie, en sa qualité de point focal de la CNULD et de président du groupe Afrique.

Une quarantaine de pays africains ont pris part aux travaux qui ont vu la participation de plusieurs organisations régionales et sous-régionales africaines, notamment le CILSS, l'Union du Maghreb Arabe (UMA), l'OADA et l'Union Africaine.



MM. Abdesslem Kallala et Mourad Briki ont représenté l'OSS à la réunion et à un atelier sur le renforcement des capacités, qui a focalisé sur l'alignement des PAN et des PASR à la stratégie décennale de la CNULD. ...*Suite en page 2*

### Dans ce numéro

#### • Nouvelles de l'OSS : pages 2 - 4

- Réunion régionale préparatoire à la dixième session de la Conférence des Parties de la CNULD p. 1
- Démarrage du projet ILWAC au Mali p. 3
- L'OSS prend part aux travaux de la 4<sup>e</sup> session spéciale de la CMAE p.4

#### • Actualités : pages 5 - 7

- Hommage à Wangari Maathai p 7
- Participation de l'OSS à la CNULD – CdP 10 p. 8



## Pleins feux sur la désertification...Suite



*les sols de façon durable, nous n'atteindrons pas les objectifs en matière de changement climatique, de biodiversité, de déforestation ainsi que les OMD. Nous n'éliminerons pas la pauvreté rurale et la faim, ni ne pourrons garantir la sécurité alimentaire, et déve-*

... d'efforts, notamment à l'échelle nationale, pour ralentir et atténuer les processus de dégradation des terres.

La rencontre intervient trois semaines avant le démarrage des travaux de la **dixième session de la Conférence des Parties (CdP10) de la CNULD**, qui se tiendra à Changwon, République de Corée, du 10 au 21 octobre 2011.

S'exprimant au cours de la réunion, le Secrétaire exécutif de la CNULD, M. Luc Gnacadja, a rappelé que les sols fertiles, qui constituent la ressource naturelle non-renouvelable la plus importante, se dégradent à grande vitesse. Les pertes sont estimées à 24 milliards de tonnes par an, soit un taux de dégradation 30 à 35 fois plus rapide que par le passé. Dans les régions arides, 12 millions d'hectares sont transformés en désert du fait de la désertification et de sécheresses d'origine anthropique.

*«Si des actions énergiques ne sont pas prises pour protéger, restaurer et gérer la terre et*

*lopper la résilience à la sécheresse et au stress hydrique. Ceci conduira vers plus de conflits politiques pour l'accès à des ressources toujours plus rares et à plus de déplacements de populations. »*, a remarqué M. Gnacadja.

Parmi les recommandations évoquées lors de la réunion, l'établissement d'un panel d'experts, semblable au Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (Giec/IPCC), afin de renforcer la base scientifique de la lutte contre la désertification. La réunion a également souligné l'importance de la CNULD en tant que cadre global de mise en œuvre et d'évaluation des politiques de lutte contre la dégradation des terres.

A noter que Le Secrétariat de la CNULD et l'Allemagne ont annoncé un projet d'évaluation des coûts économiques de la dégradation des terres et des bénéfices d'une gestion durable des terres. L'objectif serait de montrer l'intérêt de poursuivre des politiques plus vigoureuses en matière de lutte contre la désertification dans les pays affectés. ■

## Réunion régionale préparatoire à la dixième session de la Conférence des Parties à la CNULD.

..Suite

... Au cours de l'atelier, le débat a porté essentiellement sur les approches suivies pour mener cet exercice pour tous les pays et les autres sous-régions africaines afin d'honorer leurs engagements. Les recommandations retenues à l'issue des travaux ont notamment porté sur la nécessité d'inclure la sécurité alimentaire dans l'alignement envisagé ; l'importance des indicateurs d'impact pour la mise en œuvre des PAN ; le besoin de formuler une stratégie de financement et la prise en considération de la synergie avec les autres conventions issues du processus de Rio.

Sur une proposition de l'OSS appuyée par le CILSS, il a été convenu, que les deux institutions sous-régionales jouent un rôle de premier plan dans la coordination des indicateurs d'impact des PAN. Par ailleurs, le projet élaboré par l'OSS sur la mise en place d'un observatoire d'alerte précoce pour la gestion des risques liés à la sécheresse et d'adaptation aux changements climatiques dans les pays du Maghreb, a été incorporé dans le PASR, coordonné par l'UMA, en tant que projet prioritaire.

Certains pays souhaitent la délocalisation de l'Unité de coordination régionale (abritée actuellement par la BAD), vers le siège de la CEA ou de l'UA à Addis-Abeba, ou au siège du PNUE à Nairobi pour permettre un meilleur contact avec les partenaires. M. Kallala a exprimé le souhait de l'OSS d'abriter le siège de cette unité à Tunis avec le soutien du Gouvernement tunisien.

Par ailleurs, suite à une communication de l'OSS qui a porté sur le renforcement des systèmes de surveillance en appui au suivi-évaluation de la mise en œuvre de la stratégie décennale de la CNULD en Afrique, il a été convenu de charger l'OSS conjointement avec le CILSS pour soutenir les pays africains pour mieux maîtriser les systèmes de suivi-évaluation et l'identification des indicateurs d'évaluation dans le domaine de la lutte contre la désertification. ■

## Apport du Sénégal au budget de l'OSS

Le Ministère des Affaires Etrangères sénégalais vient de verser un montant de 26 238 280 Francs CFA, l'équivalent de 40 059 euros, au titre de la contribution volontaire du Sénégal au budget de fonctionnement de l'OSS. La somme correspond à la contribution annuelle de l'exercice 2011 et aux arriérés remontant à 2004. Le Sénégal signifie ainsi son engagement en faveur de la pérennité et du rayonnement de l'OSS. Ce geste fort de significations témoigne de l'intérêt grandissant que les pays subsahariens accordent à l'action de l'OSS.



## OSS-Banque Mondiale

# Démarrage du projet ILWAC au Mali



De g. à d. : M. Taoufiq Bennouna, Banque Mondiale, M. Chedli Fezzani, OSS et M. Issa Aboubacar, OSS

La mise en œuvre du projet « Gestion Intégrée de la Terre et de l'Eau pour l'Adaptation à la Variabilité et au Changement climatique au Mali (ILWAC) » a été confiée par la Banque Mondiale à l'Observatoire du Sahara et du Sahel suite à la sélection de ses offres technique et financière dans le cadre d'un appel d'offre international. Pour consolider son action dans le cadre de ce projet, l'OSS a mobilisé des experts internationaux et maliens intervenants dans plusieurs domaines, notamment la télédétection, la gestion des risques et des catastrophes et la réduction des émissions provenant de la déforestation.

L'atelier de lancement du projet ILWAC a eu lieu le 19 septembre 2011 dans la capitale malienne. La rencontre a été organisée par l'OSS en partenariat avec l'Agence malienne de l'Environnement et du Développement Durable, la Direction Générale malienne de la Protection Civile et du bureau de la Banque mondiale à Bamako. Plus de soixante-dix participants venant d'horizons divers (institutions techniques, société civile,

institutions de recherche internationales, dont l'IRD) ont pris part aux travaux.

Le projet ILWAC a pour objectif de développer un système d'information commun et accessible sur la gestion durable des terres, de l'eau, des risques de catastrophes et les changements climatiques, et d'accompagner les différents



Photo de groupe des participants à l'atelier de lancement du projet ILWAC

acteurs maliens pour son utilisation optimale. Il se déroulera sur une période de 18 mois au total. Dans un premier temps, il se focalisera sur la collecte et l'interprétation des données et informations (cartes, images satellites, fiches de bonnes pra-

tiques). Il s'agira ensuite de développer de nouvelles connaissances sur la base de données acquises (cartographie de l'occupation des sols, évaluation des aléas liés aux risques climatiques, du potentiel de séquestration de carbone, dans le but d'élaborer une stratégie nationale d'accès aux fonds et aux mécanismes REDD+. Enfin, ILWAC permettra la diffusion des informations et des connaissances acquises et le développement des capacités pour leur utilisation optimale dans le contexte malien.

Les présentations de l'OSS et les travaux en groupe ont permis d'explicitier puis de valider la méthodologie retenue, de discuter des modalités d'accès aux données nationales nécessaires à la validation des produits qui seront développés et d'élaborer une feuille de route identifiant les

modes d'implication des acteurs.

Les réunions préparatoires à cet atelier ont permis de mieux appréhender les résultats attendus du projet par les bénéficiaires directs et de coordonner les actions des différents experts. ■



## L'OSS prend part aux travaux de la 4<sup>e</sup> session spéciale de la CMAE



*Madame Cissé Mariam Kaïdama Sidibé, Premier Ministre du Mali et M. Chedli Fezzani, Secrétaire exécutif/OSS*

La Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) a tenu sa quatrième session spéciale du 12 au 16 septembre 2011 à Bamako. La réunion a été couronnée par l'adoption de la « Déclaration de Bamako » qui signifie l'appui de l'instance à la position commune des négociateurs africains qui s'apprêtent à prendre part à la 17<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties à la Convention cadre des Nations unies sur les Changements climatiques (CCNUCC) prévue fin novembre à Durban (Afrique du Sud).

MM. Chedli Fezzani, Secrétaire exécutif, et Nabil Ben Khatra, Coordinateur du Programme Environne-

ment, ont représenté l'OSS à cette importante réunion qui a également permis de discuter du Fonds vert, créé sous la houlette de la CCNUCC, de l'économie verte et des préparatifs pour une participation africaine efficace aux travaux de la Conférence Rio+20, qui se tiendra en juin 2012 au Brésil.

La déclaration de Bamako réitère l'attachement de l'Afrique à la CCNUCC et au Protocole de Kyoto en tant que cadre global et fondamental structurant la réponse mondiale aux défis du changement climatique, et appelle à leur mise en œuvre intégrale et efficace. La déclaration met également l'accent sur la nécessité d'aboutir, au terme des négociations, à deux résultats-clés : la poursuite de la mise en œuvre de la CCNUCC de manière durable et l'engagement des pays inscrits à l'annexe 1 du Protocole de Kyoto pour une deuxième période.

Concernant le Fonds vert, les ministres africains ont regretté sa complexité et ont appelé dans la déclaration à une architecture financière plus accessible, plus adaptée aux besoins de l'Afrique et qui mettrait les fonds nécessaires de manière suffisamment rapide à travers des mécanismes nationaux et la Banque africaine de développement.

Enfin, la déclaration appelle la communauté internationale à appuyer la proposition de l'Union africaine qui consiste à transformer le Programme des Nations unies pour l'environnement en une institution internationale spécialisée qui renforcerait le pilier environnemental de développement durable. ■

### GICRESAIT : passage à la vitesse supérieure

Le Fond français pour l'environnement mondial (FFEM) a accordé un don de 500 mille euros à l'OSS pour la mise en œuvre du projet portant sur la « **Gestion Intégrée et Concertée des Ressources en Eau des Systèmes Aquifères d'Iullemeden, de Taoudéni/Tanezrouft et du Fleuve Niger (GICRESAIT)** ».

La signature de la convention entre les deux institutions est imminente. L'appui français vient s'ajouter au financement accordé au projet par la Facilité africaine de l'eau et qui s'élève à **1.228.000 euros**.

Rappelons que GICRESAIT permettra d'étendre les acquis du projet SAI — qui concernait initialement le Système Aquifère d'Iullemeden partagé par le Mali, le Niger et le Nigéria — à l'ensemble du système formé par les eaux souterraines (aquifères de l'Iullemeden et du Taoudéni/Tanezrouft) et les eaux de surface (Fleuve Niger) de la sous-région. Le projet concerne sept pays, à savoir l'Algérie, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Nigéria.



## Eaux partagées de la sous-région IGAD

La Facilité africaine de l'eau vient d'effectuer une mission d'audit financier au 30 juin 2011 des dépenses engagées dans le cadre du projet IGAD. Les produits (cartes thématiques) et résultats de l'étude régionale ont été validés lors d'ateliers régionaux (en août et en septembre 2011) ayant regroupés les Directeurs généraux en charge de l'eau et les Experts nationaux des pays concernés. Le prochain numéro de *Résonances* apportera des éclairages sur les acquis de ce projet.



Par ailleurs, un atelier de renforcement des capacités en matière de SIG aura lieu du 24 octobre au 4 novembre 2011 au siège de l'OSS. Les experts des pays de l'IGAD auront la possibilité de se familiariser avec les outils techniques développés par l'Observatoire grâce à ses expériences réussies sur les bassins transfrontaliers du SASS et du SAI. ■

## Afrique de l'Est : la crise alimentaire fait des ravages

Selon l'Organisation des Nations unies, 13,3 millions de personnes sont désormais touchées par une grave crise alimentaire qui touche plusieurs pays de la sous-région IGAD : Djibouti, Éthiopie, Kenya et Somalie. La situation catastrophique est, de l'avis des experts, due à une grande vulnérabilité aux aléas climatiques : la sous-région fait face à la pire vague de sécheresse qui sévit dans la Corne de l'Afrique depuis plus d'un demi-siècle. ■



## SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

### Lancement du Partenariat mondial sur les sols



Un Partenariat mondial sur les sols pour la sécurité alimentaire et l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets a été lancé début septembre 2011 à l'initiative de la FAO.

Selon la FAO, 6,3 millions d'hectares de terres agricoles africaines dégradées ont perdu leur fertilité et leur capacité de rétention de l'eau et doivent être régénérées pour satisfaire la demande de nourriture d'une population qui est appelée à plus que doubler au cours des 40 prochaines années.

Selon un communiqué de la FAO, le Partenariat mondial sur les sols contribuera à la mise en œuvre des dispositions de la Charte mondiale des sols—adoptée en 1982 et qui énonce les principes de base et les directives de gestion durable des terres—et à la sensibilisation des décideurs à l'importance des sols pour la sécurité alimentaire et l'adaptation au changement climatique.

Le Partenariat a également pour vocation de favoriser le développement de solutions techniques et la mobilisation des ressources et des compétences. Il viendra compléter le Partenariat mondial de l'eau lancé par le Programme des Nations Unies pour le développement et la Banque mondiale en 1996. ■

## CHANGEMENT CLIMATIQUE

### Atelier sur le renforcement des capacités d'adaptation au Maghreb

MM . Chedli Fezzani, Secrétaire exécutif, et Abdessalam Kallala, Chargé des relations extérieures, ont représenté l'OSS à la réunion d'experts pour le renforcement des capacités d'adaptation au changement climatique organisée, du 27 au 28 septembre 2011, par la Commission économique pour l'Afrique et la Secrétariat général de l'Union du Maghreb Arabe (UMA).

Les travaux ont permis aux participants d'approfondir la connaissance des besoins prioritaires du Maghreb en matière de renforcement de capacités dans le domaine de l'adaptation au changement climatique. La rencontre a également permis le partage d'informations et d'expériences, notamment en ce qui concerne les meilleures pratiques et les ressources existantes au niveau régional.



Le Secrétaire exécutif de l'OSS a recommandé à la réunion de se focaliser sur le développement de projets concrets regroupant l'ensemble des pays de l'UMA et qui porteraient sur les ressources en eau et le changement climatique, le développement d'un modèle nord-africain sur les prévisions climatiques— regroupant les experts en climatologie, hydrologie et météorologie de l'ensemble des pays—et la mise en place d'un observatoire d'alerte précoce (projet

déjà été inscrit au Programme d'action sous-régional (PASR) de l'UMA).

Les projets recommandés par l'OSS ont consisté à consolider la coopération synergique entre les institutions africaines compétentes et à renforcer les capacités d'adaptations aux mutations en cours. Les recommandations formulées par M. Fezzani ont été approuvées à l'unanimité et incluses dans le rapport de la réunion. ■

### Vers une agriculture « intelligente » en Afrique

Le gouvernement sud-africain et la FAO ont organisé, les 13 et 14 septembre 2011 à Johannesburg, une conférence internationale sur le thème de l'agriculture intelligente (smart agriculture). Le concept vise à intégrer les multiples défis auxquels est confrontée l'agriculture en Afrique et notamment ceux relatifs au changement climatique : accroître la productivité, améliorer les revenus dans les zones rurales et assurer l'adaptation des communautés rurales et des agro-écosystèmes.

Selon la FAO, l'économie de la plupart des pays subsahariens repose sur l'agriculture qui emploie environ 60% de la main-d'œuvre de la région pour 30% du Produit intérieur brut (PIB). Quelque 650 millions de personnes en Afrique dépendraient de l'agriculture pluviale dans des milieux vulnérables et menacés par la sécheresse et la dégradation des ressources naturelles.

Un rapport élaboré par le Ministère sud-africain de l'agriculture en collaboration avec la FAO et la Banque mondiale affirme qu'en l'absence de mesures efficaces d'adaptation du secteur agricole à la mutation climatique et de financement approprié pour les soutenir, la réduction de la pauvreté en Afrique et les objectifs de sécurité alimentaire ne seront pas atteints. ■





## BIODIVERSITÉ



### Quelles stratégies pour financer la mise en œuvre du pacte de Nagoya en Afrique de l'Ouest ?

Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Secrétariat de la Convention des Nations unies sur la diversité biologique (CBD) ont organisé, le 9 juillet 2011 à Dakar (Sénégal), un atelier régional sur les schémas de financements permettant de soutenir la mise en œuvre du Pacte de Nagoya pour la biodiversité en Afrique de l'Ouest.

L'atelier a permis aux points focaux de la Convention et du FEM dans la sous-région de partager informations et expérience en matière de financement des

programmes de préservation de la biodiversité. Les travaux ont notamment porté sur les possibilités de mise en œuvre de la stratégie de la CBD pour la mobilisation des ressources en mettant l'accent sur des mécanismes de financement innovants.

Neuf pays membres de l'OSS ont pris part aux travaux : Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad. Les représentants nationaux ont signifié l'intention de leurs pays de signer le Protocole de Nagoya sur l'accès

aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation. Les stratégies et plans d'action nationaux sont en cours de révision à l'aune du Plan stratégique global 2011-2020 pour la diversité biologique.

Le renforcement des capacités a été identifié par les participants comme une priorité pour un meilleur accès aux ressources financières disponibles. L'estimation des besoins financiers, quant à elle, doit faire l'objet de travaux plus poussés. ■

## HOMMAGE

### Wangari Maathai (1940-2011)



Wangari Maathai, lauréate du prix Nobel de la paix et fondatrice du « Mouvement de la ceinture verte », s'est éteinte, le 25 septembre 2011 à Nairobi (Kenya), à l'âge de 71 ans. Pr. Maathai était une grande militante des droits de l'Homme, en particulier les droits de la femme, des causes environnementales et du développement durable.

Elle a fondé le Mouvement de la ceinture verte en 1977 pour encourager les femmes dans les zones rurales au Kenya à planter des arbres pour améliorer leur niveau de vie en assurant l'accès à l'eau potable, au bois de chauffe et à d'autres ressources. Depuis, le mouvement a planté plus de 30 millions d'arbres.

Née en 1940, Wangari Maathai a fait ses études au Kenya avant de partir aux Etats-Unis où elle a obtenu un baccalauréat du Mt. St. Scholastica College, puis une maîtrise de l'Université de Pittsburgh. Elle a été la première

femme originaire d'Afrique centrale et orientale à obtenir un doctorat, qu'elle a soutenu à l'Université de Nairobi en 1971. En décembre 2002, elle a été élue au parlement kenyan et occupé le poste de Ministre adjointe de l'environnement et des ressources naturelles.

Elle a été nommée Messenger de la paix des Nations Unies en décembre 2009. En juin 2010, elle a rejoint un groupe de personnalités éminentes œuvrant pour la promotion des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Elle est la première femme africaine à avoir reçu le prix Nobel de la paix pour son engagement en faveur de l'environnement et des droits de l'Homme. ■



## CdP 10 de la convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification L'OSS organise deux side-events



### Side-event 1 : La surveillance environnementale pour le suivi-évaluation de la stratégie décennale de l'UNCCD : Etats de référence et indicateurs

Il s'agit d'initier une réflexion sur la façon d'adapter les outils de surveillance environnementale pour mieux servir les attentes des systèmes de suivi-évaluation de la convention. Il s'agit en particulier d'apporter un éclairage sur les produits de la surveillance, notamment les indicateurs de suivi et les états de référence et d'analyser les prérequis et les conditions nécessaires à l'adéquation entre ses produits et les besoins d'une mise en oeuvre efficace de la stratégie décennale de la CNUCLD. Pour plus d'informations, contacter [nabil.benkhadra@oss.org.tn](mailto:nabil.benkhadra@oss.org.tn) ■

### Side-event 2 : Le transfert de technologies et la coopération Sud-Sud dans le cadre de la Convention de lutte contre la Désertification



Le Mécanisme Mondiale et l'OSS organisent un atelier régional de transfert de technologie entre, et au sein de deux régions africaines qui ont déjà une longue tradition de coopération en matière de lutte contre la désertification: la région de la CEDEAO/CILSS et celle de l'UMA. L'atelier se consacrera notamment à l'identification des domaines ou thématiques ayant un potentiel réel en la matière et à la définition des pré-requis à leur concrétisation et réussite. Les travaux de l'atelier se baseront en particulier sur l'analyse d'expériences réussies de techniques et de bonnes pratiques de lutte contre la désertification réalisées au niveau d'un pays ou d'une sous région et pouvant être transposées à d'autres. Les résultats de cet événement parallèle seront intégrés dans le document de travail de l'atelier de travail régional qui est en cours d'élaboration par l'OSS et le Mécanisme mondial. Pour plus d'informations, contacter [nabil.benkhadra@oss.org.tn](mailto:nabil.benkhadra@oss.org.tn) ■

## Résonances

Le bulletin d'information de l'OSS

ISSN : 1731-8389

Observatoire du Sahara et du Sahel  
Boulevard du Leader Yasser Arafat, 1080  
Tunis Carthage, Tunisie  
Tél. : (+216) 71 206 633  
Fax : (+216) 71 206 636  
Courriel : [info@oss.org.tn](mailto:info@oss.org.tn)  
[www.oss-online.org](http://www.oss-online.org)



### Avis aux lecteurs

Nous acceptons avec plaisir tout article ou photographie ayant trait aux questions de l'environnement et du développement dans le circum-Sahara. Cependant, nous ne pouvons en garantir la publication.

## Agenda

**10<sup>e</sup> Conférence des Parties de l'UNCCD**, 10 - 21 octobre 2011, Changwon, Gyeongnam

**Conférence internationale sur la gestion intégrée des ressources en eau dans un monde en mutation: les leçons apprises et perspectives novatrices**, 12 - 13 octobre 2011, Dresde, Allemagne.

**Pour un développement durable des zones arides en Afrique**, 24 - 25 octobre 2011 Niamey Niger

**Forum mondial sur l'Environnement**, 25 - 26 octobre 2011, Paris, France

**1<sup>ère</sup> Conférence internationale sur l'eau et l'Environnement-WATEIC-2011-**, 26 - 29 octobre 2011, Marrakech, Maroc.

**The Water, Energy and Food Security Nexus: Solutions for the green Economy**, 16 - 18 November 2011

**Réunion du Bureau du Conseil d'administration de l'OSS**, 25 - 26 novembre 2011

**6<sup>e</sup> conférence biennale du GEF**, 17-20 octobre 2011, Dubrovnik

**17<sup>e</sup> Conférence des Parties à la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques**, 17 novembre - 9 décembre 2011, Durban, Afrique du Sud

**Conseil d'administration de l'OSS**, avril 2012

**Assemblée générale de l'OSS**, avril 2012

**6<sup>e</sup> forum mondiale de l'eau**, mars 2012, Marseille